



RAPPORT ANNUEL 2024

AUVERNAUX · BALLANCOURT-SUR-ESSONNE · BAULNE · CERNY · CHAMPCUEIL · CHEVANNES
D'HUISON-LONGUEVILLE · ECHARCON · FONTENAY-LE-VICOMTE · GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE
ITTEVILLE · LA FERTÉ-ALAIS · LEUDEVILLE · MENNECY · NAINVILLE-LES-ROCHES · ORMOY
ORVEAU · SAINT-VRAIN · VAYRES-SUR-ESSONNE · VERT-LE-GRAND · VERT-LE-PETIT

LE VAL D'ESSONNE EN UN COUP D'ŒIL

Le territoire en chiffres



21

communes



19 327

hectares



3 354

hectares d'espaces
naturels



63 778

habitants



DES SERVICES PUBLICS PERFORMANTS
DANS UN CADRE DE VIE D'EXCEPTION



Le mot du Président

Une année guidée par la cohérence et l'action collective

En 2024, nous avons poursuivi, ensemble, le travail engagé depuis plusieurs années pour faire du Val d'Essonne un territoire où chacun peut trouver sa place. Cette année encore, les projets avancent, les initiatives se développent grâce à l'implication des communes, des équipes et des habitants.

Parmi les étapes importantes, l'évolution de notre SCoT-AEC a occupé une place essentielle. Ce document, élaboré avec beaucoup d'écoute et d'échanges, pose les bases d'un développement équilibré pour les années à venir. Il nous permet de réfléchir sereinement à l'avenir : accueillir et porter de nouveaux projets, protéger nos espaces, accompagner l'activité économique et préserver l'identité de notre territoire.

Un autre moment fort a marqué cette année : l'inauguration du gymnase Nikola Karabatic à Mennecey, en présence du champion. Au-delà de la fierté d'accueillir une figure du sport français, cette inauguration a surtout été l'occasion de mettre en lumière un équipement pensé pour la vie quotidienne. Un lieu où les enfants découvrent de nouvelles pratiques, où les clubs se rassemblent, où les familles partagent des moments de sport et de convivialité.

Ce gymnase illustre notre volonté d'offrir des infrastructures modernes, accessibles et conçues pour le bien-être de tous.

En parallèle, nous avons poursuivi nos engagements dans les domaines essentiels à la vie de nos habitants. La transition écologique garde toujours une place importante, avec des projets concrets et adaptés aux réalités locales. L'accompagnement de l'économie de proximité reste une priorité, tout comme le soutien aux entrepreneurs et aux commerces qui font vivre nos centres-villes.

Nous avons également renforcé nos efforts en faveur de l'insertion des jeunes, afin de les aider à construire leurs parcours et à gagner en autonomie. L'accès aux services, notamment dans les domaines de la santé et du numérique, demeure au cœur de nos préoccupations. Enfin, la richesse culturelle et touristique du Val d'Essonne a été mise en valeur grâce aux événements, aux partenariats et aux initiatives portés par nos communes et nos associations.

Découvrez toutes ces actions et plus au fil des pages de ce rapport.

Continuons à avancer ensemble, avec simplicité et détermination, pour faire du Val d'Essonne un territoire accueillant et dynamique !

Patrick Imbert
Président de la Communauté
de Communes du Val d'Essonne
Vice-président du Conseil Départemental



Des femmes et des hommes au service du Val d'Essonne

- 08** Gouvernance et compétences
- 12** Le Budget
- 16** Ressources humaines
- 17** Direction mutualisée des systèmes d'information
- 18** Communication institutionnelle

Le Val d'Essonne, un territoire dynamique et attractif

22 Développement économique

26 Urbanisme et aménagement

30 Développement durable

34 Transports

36 Aménagements techniques
et infrastructures

40 Services à la population

50 Tourisme et patrimoine

02



01



LE VAL D'ESSONNE





Des femmes et des hommes au service du Val d'Essonne

- 08** Gouvernance et compétences
- 12** Le Budget
- 16** Ressources humaines
- 17** Direction mutualisée des systèmes d'information
- 18** Communication institutionnelle

Les élus du Val d'Essonne

La Communauté des communes est administrée par le Conseil communautaire composé de 55 membres. Elle est présidée par Patrick Imbert.



55
élus
communautaires



11
vice-présidents



13
commissions
thématiques



LES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Wilfrid HILGENGA

Maire d'Auvernaux

Jacques MIONE

Vice-Président, Chargé des actions et des équipements sportifs d'intérêt communautaire, des transports et de la mobilité
Maire de BALLANCOURT-SUR-ESSONNE

Xavier GUILBERT

Maire de BAULNE

Marie Claire CHAMBARET

Vice-Présidente, Chargée de l'action sociale
Maire de CERNY

Sandrine JACQUET

Maire de CHAMPCUEIL

Sami BEN OUADA

Vice-président, Chargé des usages numériques et des actions en faveur de la prévention et de la sécurité
Maire de CHEVANNES

Jean-Christophe HARDY

Maire de D'HUISON-LONGUEVILLE

Gérard RASSIER

Maire d'ECHARCON

Valérie MICK-RIVES

Vice-présidente, Chargée des actions et des équipements culturels d'intérêt communautaire
Maire de FONTENAY-LE-VICOMTE

Gilles LE PAGE

Vice-Président, Chargé du développement durable, de la GEMAPI et des déchets ménagers et assimilés
Maire de GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE

François PAROLINI

Maire d'ITTEVILLE

Mariannick MORVAN

Vice-présidente, Chargée du tourisme et de la valorisation du patrimoine
Maire de LA FERTÉ-ALAIS

Jean-Pierre LECOMTE

Maire de LEUDEVILLE

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

Vice-président Chargé du développement économique et des commerces
Maire de MENNECY

Frédéric MOURET

Maire de NAINVILLE-LES-ROCHES

Jacques GOMBAULT

Vice-président, Chargé de l'aménagement du territoire, des réseaux et des gens du voyage
Maire d'ORMOY

Philippe DAMIOT

Maire d'ORVEAU

Corinne CORDIER

Vice-Présidente, Chargée de l'action sanitaire, de l'Espace France Services et de la promotion de l'égalité et l'accès aux droits
Maire de SAINT-VRAIN

Jocelyne BOITON

Maire de VAYRES-SUR-ESSONNE

Jean-Claude QUINTARD

Vice-Président, Chargé du personnel, des finances et de l'administration générale
Adjoint au maire de VERT-LE-GRAND

Thierry MARAIS

Maire de VERT-LE-GRAND

Laurence BUDELLOT

Vice-présidente, Chargée de l'insertion et de l'emploi
Maire de VERT-LE-PETIT

Les instances communautaires

LE RÔLE DU PRÉSIDENT

Élu par le Conseil communautaire, le Président dirige l'organe exécutif de l'intercommunalité. Il est responsable de la gestion de l'établissement et définit ses orientations stratégiques.

En collaboration avec son équipe, il peut déléguer une partie de ses pouvoirs aux vice-présidents, désignés également par le Conseil communautaire.

Les commissions

Au nombre de 19, les commissions travaillent sur les différents dossiers de la Communauté de communes avant d'être soumis aux membres du Bureau communautaire. Les commissions sont composées de **21 membres chacune**, soit un membre par commune.

Le Bureau communautaire

Composé d'un représentant par commune et du Président de la CCVE, soit **22 membres**, le Bureau communautaire examine tous les dossiers avant leur présentation devant le Conseil communautaire et donne des orientations stratégiques.

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire comprend **55 conseillers communautaires** qui se réunissent au moins une fois par trimestre pour valider les actions à mener. Une fois par an, il vote le budget qui permet à la CCVE de mettre en œuvre ses projets.



LES COMPÉTENCES

Une procédure de modification des statuts a été engagée en 2024 pour reformuler le libellé des compétences, les reclasser et les clarifier. La CCVE exerce des compétences obligatoires, des compétences supplémentaires soumises à intérêt communautaire ainsi que des compétences supplémentaires non soumises à intérêt communautaire.



Toutes
les compétences
de la CCVE
sur notre site

LES COMMISSIONS

6

commissions obligatoires

- Commission d'Appel d'Offres
- Commission de Délégation de Service Public
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)
- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- Commission Accessibilité

13

commissions thématiques

- Action sociale
- Développement économique et commerces
- Finances
- Aménagement du territoire, réseaux, gens du voyage
- Développement durable et GEMAPI
- Déchets ménagers et assimilés
- Transport et mobilités
- Insertion et emploi
- Actions et équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Actions et équipements culturels d'intérêt communautaire
- Tourisme et valorisation du patrimoine
- Usages numériques et actions en faveur de la prévention et de la sécurité
- Action sanitaire, Espace France Services et promotion de l'égalité et l'accès aux droits

Investir pour l'avenir



**Dépenses
d'investissement**
10 614 012 €

**Dépenses pour les équipements
(travaux, acquisitions
de biens...)**

9 843 441 €

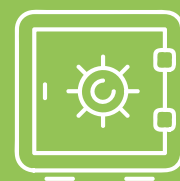
(soit 91,44 % des dépenses)
Dont la requalification des entrées de villes du pôle touristique Baulne, Cerny et La Ferté-Alais, le gymnase intercommunal Nikola Karabatic, le projet de salle multi-activités à D'Huisson-Longueville, le SCoT-PCAET, le dispositif PVD (Petites Villes de Demain) et la gare routière de Cerny.

**Remboursement
d'emprunt**

362 100 €

**Subventions
d'équipement
versées aux
communes**

438 000 €



**Recettes
d'investissement**
8 721 880 €



Marchés publics

Les marchés publics jouent un rôle essentiel dans la maîtrise des dépenses. En 2024, 37 avenants ont été rédigés et 54 offres ont été reçues et analysées. Par ailleurs, des négociations financières menées avec des opérateurs économiques ont abouti à une économie de 35 976 €.

Déchets

ménagers et assimilés



Dépenses de fonctionnement

8 569 791 €

Principales dépenses

- Participations versées au SIREDOM : **4 502 124 €**
- Marché de collecte et facturation : **3 472 962 €**
- Charges de personnel : **251 073 €**



Recettes de fonctionnement

9 333 584 €

Principales recettes

- REOMI : **8 730 980 €**
- Subventions versées par CITEO et Eco-TLC : **380 530 €**



La grille tarifaire a été modifiée le 1^{er} janvier 2024 afin de contribuer à l'équilibre du budget et d'adapter les recettes aux coûts réels du service.

ZAC de Montvrain II

Le budget de la Zone d'Activités de Montvrain II est un budget d'opération d'aménagement. Lorsque l'intégralité des terrains sera vendue, le résultat sera transféré dans le budget principal.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

100 335 €

Dont 42 257 € de travaux d'aménagement

Recettes de fonctionnement

271 314 €

Dont 225 095 € provenant de la vente de parcelles

Maintenir l'équilibre financier

Dans un contexte économique incertain, la CCVE s'est attachée en 2024 à stabiliser ses dépenses tout en développant l'attractivité du territoire.



Recettes

43,38 millions €

Dont 34,66 millions € en fonctionnement (44,57 % d'impôts et taxes, 31,97 % de fiscalité locale, 19,50 % de dotations et subventions) et 8,72 millions € en investissements (72,41 % en dotations, 26,11 % en subventions)



Dépenses

40,51 millions €

Dont 29,54 millions € en fonctionnement et 10,97 millions € en investissement



Excédent

2,87 millions €

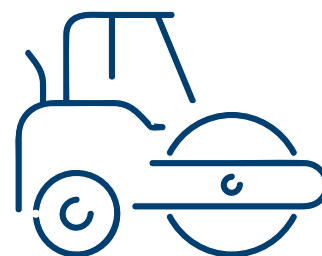
Réinjectés dans la programmation pluriannuelle d'investissements

Les principales dépenses en 2024



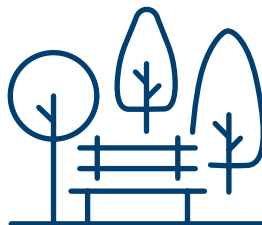
Services à la population

10 852 406 €



Aménagement du territoire

4 097 491 €



Cadre de vie

2 890 174 €

Contrôle des comptes satisfaisant

En 2024, les comptes et la gestion de la CCVE ont fait l'objet d'un contrôle par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) d'Île-de-France sur les exercices 2019 et suivants.

Résultats : la Chambre n'a relevé aucune irrégularité ou faute de gestion ni de difficultés particulières sur la situation financière de la CCVE.

Le constat est que la CCVE présente une situation saine, avec une capacité d'autofinancement importante et un endettement maîtrisé.

Investissement et fonctionnement



TRANSPORTS
2 568 725 €



**TRAVAUX ET
ÉQUIPEMENTS**
7 007 072 €



**ESPACE FRANCE
SERVICES**
413 663 €

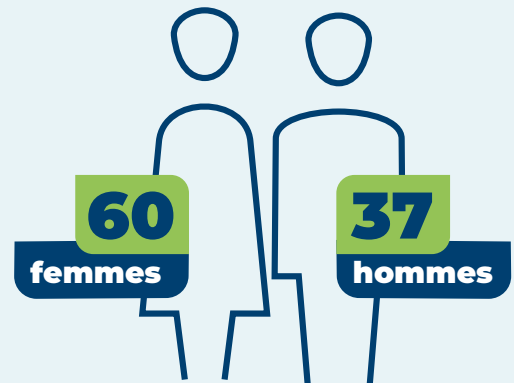
Développer les compétences des agents

En 2024, le service RH a été impacté en matière de réglementation et par la création du comité social territorial (CST), remplaçant le comité technique et le CHSCT.

Par ailleurs, son action en faveur du développement des compétences des agents a été renforcée et le nouveau plan égalité femmes-hommes a été mis en œuvre.

Au 31 décembre 2024,
la CCVE comptait

97
agents



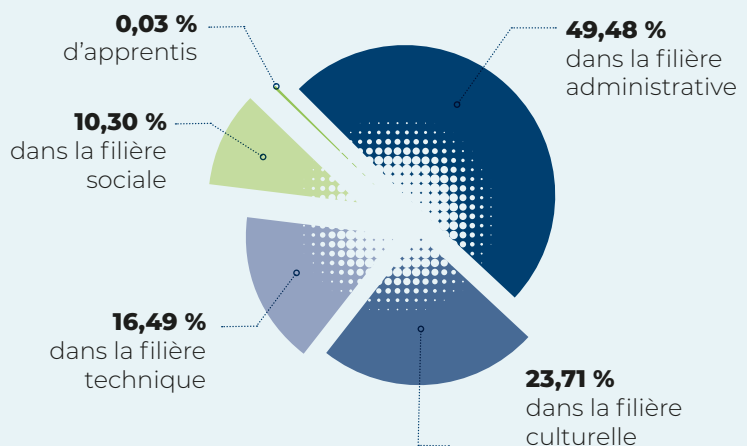
Plus de formations
pour la qualité
du service public
rendu

99 498 €

Budget en hausse

62 agents formés

293 jours de formation



Nouveau plan d'action égalité femmes-hommes

Approuvé en 2023, le plan d'action sur l'égalité femmes-hommes portant sur la période 2024-2026 a été mis en œuvre. Il s'articule autour de trois enjeux :

- créer les conditions de l'égalité professionnelle,
- veiller à l'égalité au sein des politiques publiques,
- diffuser une culture commune de l'égalité femmes-hommes, hommes-femmes.

De nombreuses actions ont été menées au cours de l'année, dont :

- la réalisation de l'index égalité professionnelle,
- la prévention et le traitement des écarts de rémunération,
- la présentation du dispositif de signalement et de suivi des actes sexistes et des violences aux agents,
- la mise en place d'un budget dédié.

Un rapport a été publié sur la situation en 2024



Sécuriser le numérique

Depuis 2020, la CCVE propose une mutualisation des systèmes d'information aux 21 communes membres. Ses techniciens polyvalents mettent leur expertise en l'informatique, téléphonie et solutions d'impression au service des 11 communes adhérentes. En 2024, ils ont été particulièrement mobilisés pour garantir des usages numériques durables, éthiques et sécurisés.



7

agents
spécialisés



631 000 €

d'investissements



954

demandes et
interventions

Pour une cybersécurité renforcée

Les actions visant à renforcer la cybersécurité se sont traduites par la refonte et le renouvellement de solutions de sécurité ainsi que par le lancement d'une formation sur les bonnes pratiques en matière de cyber vigilance, destinée aux agents de la communauté de communes et des communes adhérentes et aux élus.

Vidéo protection : prévenir et protéger

Depuis 2022, la CCVE renforce son engagement en matière de sécurité publique. En 2024, on dénombre 150 caméras opérationnelles sur le territoire, toutes gérées et maintenues par la CCVE.

Informer, expliquer et sensibiliser

Avec un souci constant de maîtrise des coûts et de protection de l'environnement, la CCVE communique avec les habitants du territoire à travers des supports ciblés, dans le strict respect d'une charte graphique. En 2024, elle a mis le sport à l'honneur à l'occasion des Jeux Olympiques et organisé un nouvel événement d'envergure : le Festi'Val d'Essonne.

La communication généraliste



Val d'Essonne Infos, le magazine grand public

Avec trois numéros par an, Val d'Essonne

Infos est l'outil de référence pour informer les habitants du territoire.



Val'Idées, l'agenda du territoire

Distribué deux fois par an dans les boîtes aux lettres, ce support recense les événements et les manifestations à venir.

Les publications thématiques

Les actions de la CCVE ont été relayées par des supports de communication papier et digitaux tout au long de l'année : posts Facebook valorisant les nouveaux entrants dans l'Annuaire des Entreprises, vidéo de présentation des Vitrine du Val d'Essonne, affiche de promotion de l'Objectifs Jobs, vidéos promotionnelles pour l'opération Chèques-Cadeaux diffusées sur Facebook, événements et manifestations culturels, sportifs et touristiques...



Le sport à l'honneur

Placée sous le signe des Jeux Olympiques, l'année 2024 a offert à la CCVE des opportunités de rayonnement et d'animation du territoire, avec notamment l'accueil des délégations japonaises et coréennes de natation synchronisée à l'Aquastade. Dans le prolongement de cette dynamique, elle a organisé la première édition de son « Festi'Val d'Essonne » sur le thème du sport et fait la promotion du nouveau gymnase intercommunal Nikola Karabatic.



900

vues par vidéo

présentant les nouveaux partenaires de l'opération Chèques-Cadeaux sur Facebook

La médiathèque fait peau neuve

La communication de la **Médiathèque du Val d'Essonne Lazare Carnot** a fait l'objet d'une profonde refonte : nouvelle carte adhérent, nouveaux supports aux couleurs de la CCVE, création d'un dépliant de programmation des actions culturelles...



La communication dématérialisée



Mise à jour du site www.val-essonne.fr

En 2024, la mise à jour des contenus du site s'est poursuivie, avec l'actualisation de plusieurs rubriques. La section Grands Projets a été retravaillée pour tenir compte de l'avancée des projets.

Les newsletters

En plus de la **newsletter Agenda** adressée tous les jeudis, la CCVE a diffusé une fois par mois une **newsletter économique** à plus de 1 200 entreprises et commerces du territoire.

Les réseaux sociaux

La CCVE a été très active sur son compte **Facebook** qui compte désormais plus de 3 000 abonnés.

Sur **LinkedIn**, elle a intensifié sa présence en publiant des offres d'emploi et des posts sur l'actualité économique. Elle a également poursuivi la publication de vidéos sur la chaîne **YouTube** créée en 2022.

Relations presse

Plusieurs encarts ont été publiés dans le journal **Le Républicain** pour assurer la promotion d'événements ou informer sur les dispositifs mis en place.



La CCVE a également maintenu son lien avec le **radio Evasion**, notamment pendant l'été dans le cadre de la campagne RH « La CCVE recrute ».



+ de **3 000**

abonnés à la page **Facebook**
(+ 7,5 % par rapport à 2023)



4 000

abonnés à la newsletter **wwAgenda**



Une moyenne de **18 000** visites du site par mois



Près de

1 050

« relations » sur **LinkedIn**

(+ 61,5 % par rapport à 2023)

02



LE VAL

D'ESSONNE,





Un territoire dynamique et attractif

22 Développement économique

26 Urbanisme et aménagement

30 Développement durable

34 Transports

36 Aménagements techniques
et infrastructures

40 Services à la population

50 Tourisme et patrimoine

Poursuivre le soutien aux entreprises et commerces face à la crise



Face à une conjoncture économique complexe, les défaillances d'entreprises ont fortement augmenté en 2024 sur le territoire national (près de 48 % en plus sur un an). Quant aux créations, après avoir progressé pendant les 6 premiers mois, elles ont sensiblement diminué le reste de l'année. Même si le territoire a été relativement épargné, la CCVE a poursuivi son soutien aux dirigeants et a accompagné de futurs entrepreneurs.

PÉRENNISER LES AIDES FINANCIÈRES

Fonds régional d'urgence RESILIENCE

En 2024, la CCVE, associée à la Région Ile-de-France dans le cadre du Fonds régional d'urgence RESILIENCE, a continué à soutenir les TPE et PME du territoire pour relancer leur activité. **elle a abondé ce dispositif à son démarrage de près de 190 000€, dont ont bénéficié 36 entreprises.**



Conventions consulaires

Le partenariat avec les chambres consulaires (CCI Essonne et CMA Essonne) a été renouvelé en 2024, pour poursuivre les actions déjà engagées. Avec deux objectifs :

promouvoir la création et la reprise d'entreprises, et développer les compétences des dirigeants, artisans et commerçants dans la gestion quotidienne de leur activité. **Sur l'année, 153 personnes ont bénéficié d'une formation.**

Partenariat avec l'AECC 91

En 2024, la CCVE et l'Association des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes de l'Essonne (AECC 91) ont reconduit leur partenariat en proposant aux chefs d'entreprise des **ateliers thématiques gratuits** (comptabilité, statuts juridiques, gestion de trésorerie et provisionnel financier).

ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJET ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Des formations gratuites

En collaboration avec la CMA Essonne et la CCI Essonne, des ateliers collectifs gratuits ont été mis en place pour les porteurs de projets d'entreprises (43 inscrits). Parallèlement, la CCVE a mis à

disposition ses locaux à la CCI pour l'animation d'ateliers destinés aux demandeurs d'emploi afin de leur permettre d'envisager la création ou la reprise d'entreprises comme une solution de retour à l'emploi. **48 personnes ont été accompagnées dans ce cadre.**



Des prêts sans garantie ni intérêt

La convention passée avec l'association INITIATIVE ESSONNE (IE) permet d'apporter une aide financière aux créateurs d'entreprise, de 1500 € à 25 000 € (jusqu'à 75 000 € dans le cadre de développement) et d'accompagner les porteurs de projets sous la forme d'un parrainage et d'un suivi technique gratuit. En 2024, 2 projets ont été concrétisés et 120 600 € de prêts d'honneur ont été accordés.

En chiffres



1 013
créations d'entreprises
en 2024



188 721 €
d'aide aux entreprises
en difficulté dans
le cadre du Fonds
régional d'urgence
RESILIENCE
depuis 2020



120 600 €
de prêts d'honneur
accordés via Initiative
Essonne

Focus sur...



Les **Vitrines**
du Val d'Essonne

Les « Vitrines du Val d'Essonne » en chiffres

Le site et l'application « Les Vitrines du Val d'Essonne » continuent de progresser avec :

- 193 commerces visibles sur l'application (contre 184 en 2023).
- Plus de 300 bons plans.
- Plus de 300 produits/services mis en ligne.

Accompagnement à la digitalisation

26 entrepreneurs ont été accompagnés pour prendre en main les outils digitaux proposés par la CCVE (Annuaire des entreprises, les Vitrines du Val d'Essonne, la Bourse des locaux...) et gagner en visibilité digitale par le biais de leurs propres outils numériques (réseaux sociaux, page annuaire Google Maps, site Internet...).



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES DIRIGEANTS

Le dispositif Rebond se poursuit

Suite aux résultats satisfaisants de la précédente convention, la CCVE et la CCI ont décidé de poursuivre le déploiement de « Rebond CCVE » et de reconduire le cycle de formations « Booste Ta Boîte », en partenariat avec la CMA Essonne. **Destiné aux dirigeants**, ce programme permet notamment de développer le potentiel commercial de leur entreprise, de gagner de nouveaux clients et de bien communiquer sur les réseaux sociaux.

4^e opération chèques-cadeaux



Pour donner de la visibilité aux commerçants et promouvoir le « consommer local », la CCVE a organisé la quatrième opération chèques-cadeaux du 15 novembre 2024 au 15 mars 2025. **96 commerçants y ont participé et 4 380 tickets gagnants ont été distribués.**

Créer du lien avec les entrepreneurs



15^E ÉDITION DE LA FÊTE DES ENTREPRISES

Initiée par la CCI Essonne en 2009, la **Fête des entreprises réunit des dirigeants** afin qu'ils nouent des liens d'affaires entre eux et avec la CCVE, dans un **cadre ludique, détendu et convivial**. En 2024, pour sa 15^e édition, la CCVE a choisi de valoriser les savoir-faire industriels du Val d'Essonne en leur faisant découvrir l'entreprise SAFRAN Composites, fleuron de la haute technologie aéronautique.

Au programme : visite commentée du site, participation à un quizz territorial, dégustation de produits locaux et cocktail dînatoire.

Près de 150 chefs d'entreprises, partenaires et institutionnels ont participé avec enthousiasme à cet événement.



SOUTIEN AUX RÉSEAUX LOCAUX

La CCVE travaille étroitement avec l'**association ALED91**, un réseau dynamique de chefs d'entreprise créé en 2016. Une convention de partenariat financier a été signée afin de renforcer son attractivité.

La subvention versée a permis de développer le « **speed business meeting** » à une plus grande échelle (80 participants) et de faire appel à des intervenants externes pour animer les matinées une fois par mois.

A LA RENCONTRE DES COMMERÇANTS

Pour soutenir les commerçants du territoire, la CCVE a organisé une rencontre au printemps. L'occasion de présenter à une trentaine d'entre eux les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre (aides régionales, à la rénovation, d'Etat et du PNR) et de leur proposer un accompagnement économique.

DES ENTREPRISES LOCALES RÉCOMPENSÉES

Les 91 d'Or

En 2024, le Val d'Essonne a été partenaire de la 32^e édition des 91 d'Or, organisée par le Medef Essonne, avec le soutien de plusieurs intercommunalités.

Son thème : « Les valeurs du sport au service de l'entreprise ».

Cheptain Gravure s'est vu décerner le Prix de la persévérance et de la longévité. Implantée à Mennecy depuis 10 ans, cette entreprise est en constante évolution, aussi bien au niveau de la formation de ses salariés que dans son matériel à la pointe de la technologie.



Les Papilles d'Or

Sur le territoire, **2 commerces alimentaires** ont reçu la labellisation Papilles d'Or 2024 et **7 restaurants** ont été labellisés.

Focus sur...

Bourse des locaux

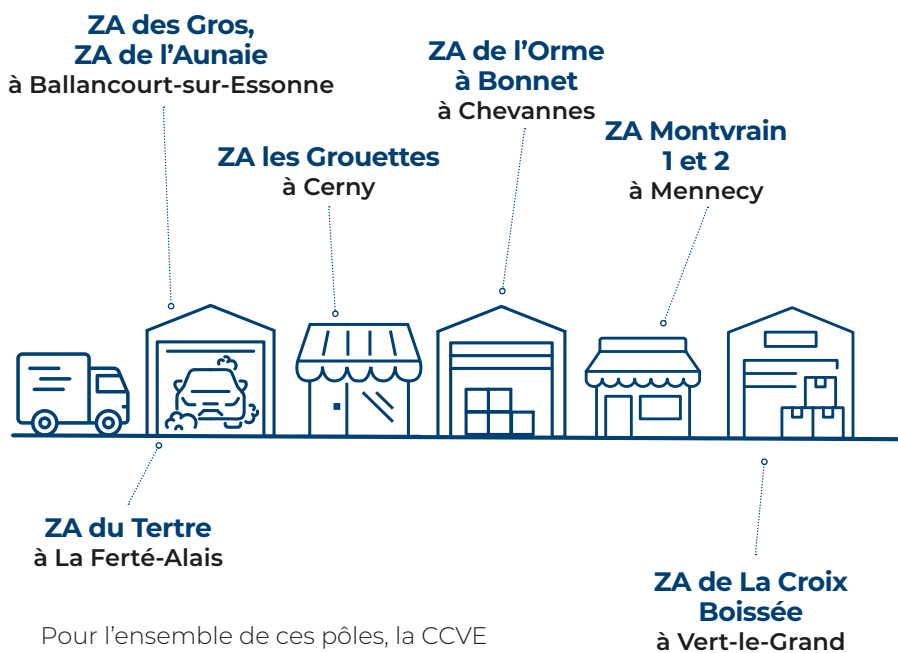
En ligne sur le site de la CCVE, la Bourse des locaux recense l'ensemble des disponibilités foncières et immobilières du territoire.

Annuaire des entreprises et commerces

Accessible à tous, l'Annuaire des Entreprises et Commerces du Val d'Essonne, répertoriant 265 entreprises, est consultable sur le site de la CCVE.

8 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La CCVE gère 8 zones d'activités :



Pour l'ensemble de ces pôles, la CCVE assure la valorisation et l'animation commerciale des zones pour répondre au mieux aux besoins des entreprises du territoire.



Faire face aux enjeux agricoles et alimentaires



FACILITER LA TRANSMISSION ET FAVORISER L'INSTALLATION DE JEUNES AGRICULTEURS

Une étude « transmission » a été confiée à la chambre d'agriculture pour identifier les besoins des agriculteurs de plus de 55 ans en termes d'accompagnement. 4 fermes sont concernées par un souhait de cession d'activité.

Partie prenante de grands projets en lien avec l'agriculture et l'alimentation, la CCVE a suivi attentivement ceux concernant :

- **La légumerie départementale de l'Essonne**, projet lancé en 2018 qui permettra aux gestionnaires de la restauration collective de s'approvisionner en légumes locaux et constituera une opportunité de diversification pour les producteurs du département. En 2024, le site d'Etréchy a été formalisé.
- **La ferme de l'Envol** (70 hectares), une ferme agroécologique s'inscrit dans le projet global de reconversion de l'ex BA 217. La CCVE travaille à une meilleure visibilité des produits issus de la ferme, sur son territoire et notamment en lien avec les cantines scolaires du Val d'Essonne.

LE PAT : UNE FEUILLE DE ROUTE ET DES ACTIONS CONCRÈTES

Après le lancement du Plan Alimentaire Territorial (PAT) en 2022, un travail de concertation des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation mené en 2023 a abouti à une feuille de route validée début 2024, autour de 4 axes :

- **Engager les acteurs locaux** autour des enjeux agricoles et alimentaires, évaluer et valoriser le PAT.
- **Préserver les terres agricoles et encourager** l'installation d'agriculteurs sur le territoire.
- **Adapter l'agriculture** face au changement climatique et protéger les ressources.
- **Faciliter l'accès à une alimentation locale** de qualité et lutter contre la précarité alimentaire.

Plusieurs actions ont été conduites afin de sensibiliser les habitants aux productions locales et de renforcer la visibilité des initiatives existantes :

- Organisation de deux ateliers cuisine intergénérationnels, en partenariat avec l'association La Caravane du Partage et le centre d'accueil de Cerny,
- Opération paniers solidaires avec le CCAS d'Itteville et les Potagers du Télégraphe,
- Mise en ligne de vidéos « Zoom local ».



Bâtir dans le respect de l'environnement

Focus

sur...



Le SCoT valant PCAET (dit SCoT-AEC)

Le SCoT valant Plan Climat-Air-Energie définit les grandes orientations d'aménagement sur le territoire en établissant une stratégie respectueuse de l'environnement. Il comprend un diagnostic territorial, un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

Pour élaborer ce projet déterminant pour les années à venir, la concertation citoyenne, associant les habitants du territoire à sa construction, représente une étape essentielle.

PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS)

Le PAS définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de 20 ans. **Ses trois axes :**

- **Maintenir le cadre de vie et renforcer l'attractivité du territoire.**
- **Renforcer l'attractivité économique.**
- **Développer un territoire durable et résilient face aux risques et au changement climatique.**

PLU ET CARTE COMMUNALE

La CCVE intervient dans le cadre des modifications et des révisions des PLU des communes du territoire. Elle les aide également à élaborer leurs projets communaux et peut participer aux réunions techniques, à leur demande. Au 31 décembre 2024, 2 communes n'ont pas approuvé leur PLU : Echarcon et Guigneville-sur-Essonne. Des modifications et révisions sont en cours dans d'autres communes.

Principales étapes

Fin 2023

Séminaire autour de 5 ateliers faisant ressortir les orientations et objectifs supra-communales

Réunion publique de concertation

1^{er} juillet 2024

Première proposition de rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et réunion de travail des maires

Octobre 2024

Synthèse des remarques recueillies et prises en compte dans le DOO

12 novembre 2024

Présentation du projet de DOO

26 novembre 2024

Réunion des maires sur les modifications à effectuer en vue de l'arrêt du SCoT-AEC

2025

Finalisation du dossier d'arrêt et bilan de la concertation, arrêt du SCoT-AEC prévu au 1^{er} semestre 2025

Réunion et enquête publique de concertation sur l'ensemble du territoire

Le droit des sols : instruction et soutien technique

Le service intercommunal du Droit des Sols assure l'instruction de tout ou partie des autorisations d'urbanisme de 19 communes du territoire. Il les accompagne également en soutien technique sur des problématiques plus générales liées au domaine de l'urbanisme. En 2024, le nombre de dossiers instruits s'élève à 1 022, en légère baisse par rapport à 2023 (1 118). Cette tendance s'explique par un contexte économique tendu, provoquant la baisse des projets immobiliers, et la complexité des règles d'urbanisme.

DÉMATÉRIALISATION EN FORTE HAUSSE

Mis en place en 2022, la saisie par voie électronique a sensiblement progressé. Au **total, 374 dossiers ont été déposés via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) en 2024** contre 261 en 2023, soit une hausse de 43,3 %.

Pour permettre aux agents communaux de mieux appréhender l'outil de gestion dématérialisée d'autorisations d'urbanisme, 2 sessions de formations ont été mises en place par la CCVE.

Le déploiement de la dématérialisation s'est poursuivi avec l'activation de Plat'au et @ctes.



374
dossiers déposés
par voie
dématérialisée



1 022
dossiers
instruits



Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Les grands projets du territoire

L'EX-BASE AÉRIENNE 217, FUTURE ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Après l'acquisition du site par la CCVE en 2019 et l'étude relative à l'accessibilité du site réalisée en 2022, des études complémentaires ont été entreprises pour déterminer les options de valorisation économique sur le site dit des « Casernes ».

Suite au désistement mi-2024 d'une importante entreprise textile essonnienne, un nouveau projet générant des emplois et répondant aux exigences environnementales est en cours d'arbitrage. Parallèlement, la

CCVE a commencé à programmer des travaux de démolition d'ouvrages d'infrastructures et de bâtiments (désamiantage, déconstruction, évacuation, traitement des déchets, nivellement...). ANTEA a été désigné maître d'œuvre et les travaux de démolition ont pu être programmés en coordination avec le ministère des armées.

La CCVE a inscrit à son Plan Pluriannuel d'Investissement un budget de 2,85 millions d'euros.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL

**Fin 2024
juin 2025**

Étude d'accès et élaboration d'un protocole avec Cœur d'Essonne pour l'utilisation de l'accès Sud

**Printemps
2025**

Consultation d'entreprises pour la déconstruction

Août 2025
Préparation du chantier

**Juillet 2025
à mai 2026**
Travaux de déconstruction

Petites Villes de Demain



Le programme Petites Villes de Demain (PVD) vise à améliorer les conditions de vie dans les petites communes de moins de 20 000 habitants et à développer leur attractivité. Sont concernées les villes de La Ferté-Alais, Ballancourt-sur-Essonne et Mennecey. Dans le cadre de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) signée fin 2023 pour 5 ans, certaines actions intercommunales sont entrées en phase opérationnelle.



Retrouvez le détail du dispositif et la convention-cadre

LES GRANDS AXES DE L'ORT PVD

Opérations engagées

- Amélioration des continuités cyclables entre les communes.
- Réalisation d'un îlot de fraîcheur sur le Parvis des communautés.
- Création d'un guichet unique de l'habitat et de la rénovation énergétique.
- Renforcement de l'animation commerciale en centre-ville.

En projet

- Développement d'une culture et d'actions touristiques communes : élaboration d'un diagnostic du potentiel touristique du territoire, création d'un office de tourisme intercommunal.

Protéger l'environnement

LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Rédaction du PCAET

La lutte contre le changement climatique passe par des actions concrètes menées au sein de chaque territoire. Consciente de cet enjeu majeur, la CCVE a rédigé en 2024 le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), composé de 6 axes stratégiques.

Les 6 axes du PCAET :

- Agir sur la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés et renforcer le développement des énergies renouvelables,
- Développer et encourager la mobilité durable,
- Aménager durablement le territoire et l'adapter au changement climatique,
- Préserver les milieux naturels, les ressources et la qualité de l'air,
- Développer et soutenir une économie locale et durable et engager les acteurs dans la transition écologique,
- La CCVE, une communauté de communes exemplaire.

Espace France Rénov' : accompagner les particuliers



En 2024, l'Espace France Rénov', en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF), a poursuivi son accompagnement de projets de rénovation et d'économies d'énergie des particuliers. Ce dispositif gratuit rencontrant un grand succès, la

permanence à l'Espace France Services a été maintenue tous les jeudis après-midi. **Au total, près de 800 informations, conseils ou accompagnements ont été donnés.**

Conseil en Energie Partagé

Afin d'accompagner les communes et l'intercommunalité à la mise en place d'une politique énergétique performante, un Conseil en Energie Partagé (CEP) a été mis en place en 2023 pour l'ensemble des communes du territoire, en partenariat avec le PNRGF. Ce service met en commun, jusqu'en 2025, les compétences d'un technicien spécialisé qui apporte une réponse adaptée à chaque commune en réalisant un bilan énergétique global de son patrimoine et lui propose des solutions pour réduire les consommations d'énergie.

La CCVE apporte une contribution financière de 88 500 €.

Développer les énergies renouvelables

Suite au lancement en 2023 du schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération par le PNRGF, la CCVE a souhaité son extension à l'ensemble de son territoire. En 2024, elle a réalisé une étude pour estimer les consommations énergétiques et la production d'énergies renouvelables. Une stratégie ainsi qu'un plan d'actions spécifiques seront définis en 2025.



1 158 GWh

Consommation d'énergie du territoire en 2021



250 GWh

Production d'énergies renouvelables en 2023

soit 22 % de la consommation d'énergie



FONDS DE CONCOURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'accompagner les communes dans la transition énergétique et écologique, d'encourager les projets innovants et de renforcer l'identité durable du Val d'Essonne, la CCVE a mis en place un Fonds de concours dédié au développement durable. En 2024, l'enveloppe s'est élevée à 25 000 €, avec un montant par projet communal de 5 000 € maximum.

Les projets de 2 communes ont été retenus :

- Modernisation de l'éclairage du terrain de pétanque à Champcueil
- Pose d'une clôture à moutons, arrachage et plantation d'arbres à Vert-le-Grand

ENTRETIENIR LES COURS D'EAU ET PRÉVENIR LES INONDATIONS

Par le biais du SIARCE et du SIARJA, la CCVE assure les missions liées à la GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Ainsi sont réalisés des travaux de restauration des berges et du lit des rivières, et des études sur les dynamiques écologiques. Différentes interventions sont aussi effectuées sur les ouvrages hydrauliques, les grilles et les vannes présentes sur les cours d'eau. Afin de les financer, le Conseil Communautaire a voté le 2 avril 2024 le prélèvement de la taxe GEMAPI dont le montant s'élève à un peu plus d'1 million d'euros.

SIARCE : Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau.

SIARJA : Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents.



Programme d'Etudes Préalables

En 2024, le SIARCE et le SIARJA ont activement participé à l'émergence des premières études du PEP (Programme d'Etudes Préalables), anciennement dénommé PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations).

Ce programme vise à réduire la vulnérabilité du territoire au risque d'inondation.

COOPÉRER AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Partenariat avec le PNRGF

Le partenariat avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français a donné lieu en 2024 à des rencontres principalement sur les thématiques de l'énergie. Celles-ci ont permis d'engager des réflexions sur la mise en œuvre d'actions communes en 2024. Par ailleurs, la CCVE a étroitement participé à la révision de la charte 2011-2026 qui aboutira à la mise en place d'un nouveau projet de territoire à 15 ans et à l'élaboration de la charte 2026-2041.

Renouvellement du programme LEADER

Début 2024, la CCVE a formalisé son engagement dans le programme européen LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), porté par le PNRGF. Afin d'animer ce programme et d'aider les porteurs de projets, une convention a été signée entre la CCVE et le Groupe d'Action Locale Gâtinais Français pour la période 2023-2027. Elle prévoit notamment le versement d'une contribution financière annuelle de 0,33 € par habitant pour les douze communes du territoire de la CCVE hors territoire PNRGF.

Appel à projets à destination des associations

En 2024, un nouvel appel à projets a été proposé par la CCVE aux associations qui s'engagent dans des actions de sensibilisation, de valorisation et de prévention. Cinq ont obtenu un avis favorable, pour une enveloppe globale de 6 500 € :

- Association de Sauvegarde de l'Espace Champoreux
- Association « Ecojolie Terres Vivantes »
- Echarcon Patrimoine Nature
- Champcueil Pétanque
- Vir'Volt

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

Le Conseil communautaire a adopté le Rapport de développement durable de la CCVE le 6 février 2024.



Le consulter en ligne



Collecter et traiter



**14 380
tonnes**

de déchets collectés
(OM + emballages/
papiers et verre),
soit 238,92 kg
par habitant



2

déchèteries
sur le territoire



13 584

composteurs
distribués
depuis 2006

UNE FRÉQUENCE DE COLLECTE INCHANGÉE

Mise en place en 2022, la fréquence de collecte des ordures ménagères est restée la même en 2024. Les collectes se font une fois toutes les 2 semaines sur 20 communes. Des collectes hebdomadaires sont prévues pendant les périodes estivales et de fêtes, ainsi que pour les collectifs, certains établissements et les centre-bourgs de Ballancourt, Mennecey et La Ferté-Alais. Par ailleurs, la grille tarifaire a été révisée le 1^{er} janvier 2024.

ERREURS DE TRI

La qualité et la quantité du tri déterminent les reversements de CITEO, qui constituent des recettes dans le budget du service. En 2024, le tonnage des déchets déposés par erreur dans le bac jaune réservé aux déchets recyclables est en hausse. Il a représenté 30,74 % des déchets collectés contre 26,22 % en 2023.

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES RÉSERVÉS AU VERRE

Depuis le 1^{er} juin 2024, la gestion de l'apport volontaire a été transférée à la CCVE par le SIREDOM (184 bornes concernées).

A l'automne 2024, les bornes enterrées ont été progressivement supprimées et remplacées par des bornes pour le verre non collecté en porte à porte.

Adopter les bons gestes

Afin de sensibiliser à l'importance de la réduction des déchets et de la préservation de l'environnement, différentes actions ont été menées en 2024 :

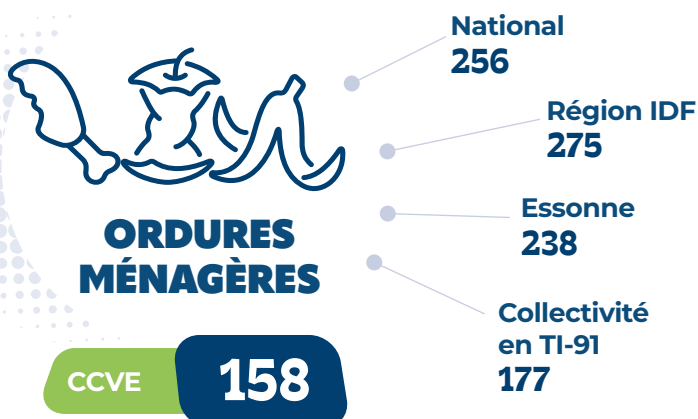
- Une équipe mobile de la **Recyclerie du Gâtinais** a collecté, sur 9 communes, des objets qui encombraient les administrés : 6,81 tonnes collectées dont 70,7 % vendus en l'état au sein de la Recyclerie, 25,6 % traités en filières/recyclés et 3,7 % de déchets ultimes.



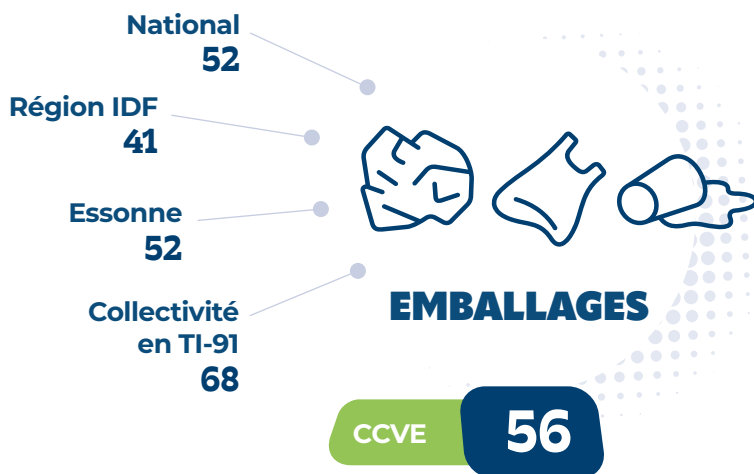


zoom
sur...

LE RATIO DE DÉCHETS PRODUITS PAR HABITANTS EN 2024 (KG/HAB)



ORDURES MÉNAGÈRES



EMBALLAGES



- La **Journée de l'environnement** a été l'occasion de proposer au public des stands d'information, des ateliers animés par les agents de la collectivité et des démonstrations pratiques dont le compostage domestique.
- Des **animations scolaires sur le compostage et sur le tri sélectif** ont permis à des élèves de développer leurs connaissances et leur conscience écologique.
- La **médiathèque du Val d'Essonne située à La Ferté-Alais** a organisé des ateliers interactifs, notamment sur la réparation des objets, afin de promouvoir des alternatives zéro déchet.

Rapport 2024
à consulter
en ligne



Améliorer la qualité des déplacements

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Conformément à la convention signée avec Île-de-France Mobilités, la CCVE assure, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025/2026, la gestion de 21 circuits scolaires, empruntés par 1 223 élèves.

Un audit technique a été réalisé en mars 2024 par IDFM pour évaluer l'organisation interne du transporteur et améliorer les conditions de rentrée 2024. Par ailleurs, toujours **dans l'optique d'améliorer la qualité du service, 110 contrôles sur le terrain ont été effectués tout au long de l'année (ponctualité, conformité des véhicules, respect de la capacité d'accueil, maîtrise de l'itinéraire par les conducteurs et titres de transport)**. Enfin, une journée de sensibilisation d'élèves a été organisée au collège de Marolles-en-Hurepoix pour leur rappeler les règles de sécurité et réaliser un exercice d'évacuation à bord d'un car.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA CCVE ET TARIFICATION SOLIDAIRE

Pour la rentrée 2024, les familles concernées ont bénéficié d'un tarif attractif, tout en donnant aux élèves la possibilité d'avoir un accès étendu à l'ensemble du réseau de transports collectifs d'Île-de-France. 631 demandes de participation financière ont été étudiées.

UNE LIAISON EXPRESS À L'HORIZON 2030

Dans le cadre du partenariat entre Île-de-France Mobilités et la CCVE, le service Transport participe activement au développement des transports collectifs publics sur le territoire. La mise en service d'une liaison Express entre Ballancourt-sur-Essonne et Evry-Courcouronnes est envisagée pour 2030.

LES LIGNES DE BUS RÉGULIÈRES

Le réseau de transport Essonne Sud Est s'appuie sur un partenariat étroit avec IDFM ainsi que les opérateurs Keolis et Francilîté Ouest Essonne pour assurer la desserte quotidienne du territoire.

Face à des perturbations et des surcharges observées sur certaines lignes, des mesures permettant de fluidifier le service (renfort de capacité, optimisation des horaires, renforcement ciblé) ont été prises.

En
chiffres



1 223

élèves utilisateurs
des transports
scolaires



21

circuits spéciaux
scolaires

LE PROJET DE LIGNE S SUR LA BONNE VOIE

Porté par plusieurs communes du Sud de l'Essonne avec le soutien de la CCVE, le projet de ligne S du Transilien a franchi une étape importante en 2024 : la validation de la mise en circulation de 8 trains directs par jour entre Malesherbes et Paris à partir de décembre, réduisant ainsi significativement le temps de trajet pour les usagers du RER D. Les élus locaux et les associations demandent une montée en puissance progressive de la desserte à l'horizon 2027-2028.



32

lignes de bus régulières

TRANSPORT SOLIDAIRE POUR LES PLUS FRAGILES

Depuis août 2022, la CCVE propose un transport d'utilité sociale et solidaire (TUS) aux personnes dont l'accès aux transports est restreint (faibles ressources, isolement, handicap...). Ce service fonctionne sur réservation, dans un périmètre de 50 km autour du domicile et permet de se rendre vers les commerces, gares, services publics, hôpitaux... **En 2024, 235 usagers, dont 84 % de personnes âgées de plus de 65 ans, en ont bénéficié, pour un total de 2 784 trajets.**

Afin d'améliorer ce service, un questionnaire de satisfaction a été réalisé et des actions de communication ont été renforcées auprès des partenaires sociaux et associatifs pour mieux faire connaître le dispositif, notamment aux bénéficiaires de minima sociaux.

zoom

sur...

LA MISE EN ROUTE DU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Fait marquant de l'année : le Schéma Directeur d'Aménagements Cyclables (SDAC), approuvé fin 2023, est entré dans sa phase opérationnelle. Dans le cadre du programme 2024-2029, plusieurs actions clés ont été menées :

- La signature d'une convention CCVE-Etat le 4 novembre 2024 portant sur un engagement de 7,5 M€,
- Lauréate du programme AVELO 3 (ADEME), la CCVE a reçu une subvention

- de 131 238 € alloués aux études de jalonnement, à la communication et au recrutement d'un chargé de mission Mobilités actives,
- La CCVE a lancé un marché public pour garantir l'expertise technique concernant la réalisation des aménagements,

- Des conventions de maîtrise d'ouvrage avec 5 communes ont été validées et signées, permettant à la CCVE de piloter directement les premières opérations dès 2026,
- Un événement vélo a été organisé le 8 juin 2024 à Champcueil.



Investir pour faire vivre le territoire

La CCVE accompagne le développement des équipements sportifs intercommunaux, de leur construction à leur entretien au quotidien.



Focus

sur...

LE GYMNASÉ INTERCOMMUNAL NIKOLA KARABATIC

Après un peu plus de deux ans de travaux, le gymnase intercommunal du Val d'Essonne à Mennecey a ouvert ses portes au public en septembre 2024.

Inauguré le 5 octobre 2024 en présence du champion de handball Nikola Karabatic qui lui donne son nom, ce nouvel équipement a pour objectif de :

- Soutenir la pratique scolaire,
- Encourager la vie associative,
- Favoriser les compétitions.

Conçu selon la démarche Haute Qualité Environnementale, il comprend **une salle multisport** de plus de 1 000 m², **deux salles d'activités** de 150 m² ainsi qu'une **pumptrack** extérieur. Accueillant prioritairement des scolaires, il complète utilement l'offre sportive du territoire.

En

chiffres

Depuis septembre 2024, le gymnase a déjà accueilli :

- **126 créneaux d'occupation (associations, scolaires),**
- **17 associations,**
- **les élèves du lycée Marie Laurencin de Mennecey et de l'école élémentaire d'Ormoy,**
- **14 manifestations d'associations sportives.**

Coût de l'opération en 2024

1 952 361 € TTC

Subventions totales obtenues

1 706 052 €

(dont 1 204 452 € octroyés par la Région Île-de-France)

REQUALIFICATION DES ENTRÉES DU PÔLE TOURISTIQUE BAULNE-CERNY-ITTEVILLE ET LA FERTÉ-ALAIS



Travaux
5 139 296 € TTC

**Dont 2 491 441 €
de subventions :**

- Département : 747 069 €
- Région : 495 000 €
- DSIL 2022 : 300 000 €
- PNRGF : 25 000 €

Dans le cadre de sa stratégie de promotion touristique, la CCVE a engagé un projet d'aménagement visant à requalifier les entrées de villes sur un axe traversant 4 communes (Baulne, Cerny, Itteville et la Ferté-Alais). Implanté principalement le long de la RD 191 pour notamment **assurer la sécurité et la fluidité de la circulation, améliorer**

l'accessibilité et renforcer l'attractivité du pôle touristique, il a fait l'objet d'une large concertation technique et partenariale en 2023 pour aboutir à une réunion publique en janvier 2024.

La 1^{re} phase des travaux a été réalisée de mai à décembre 2024 tandis que la 2^e est prévue de janvier à juillet 2025.



Projet

EQUIPEMENT SPORTIF INTERCOMMUNAL DE D'HUISON-LONGUEVILLE

Suite à un diagnostic réalisé en 2022 qui a mis en évidence le déficit en équipements sportifs au Sud-Est du département et un manque d'infrastructures adaptées à la pratique de la danse et des sports de combat, la CCVE a décidé de construire à D'Huisson-Longueville **un nouvel équipement qui accueillera des cours du Conservatoire intercommunal, ainsi que des associations et publics scolaires.**

Fin 2024, elle a désigné l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'accompagner à celle du maître d'œuvre en 2025. Le démarrage des travaux est prévu en 2026.

**Budget prévisionnel
(études et travaux)**

5 214 520 € HT

AMÉNAGEMENT DE LA GARE ROUTIÈRE DU LYCÉE ALEXANDRE DENIS À CERNY

Afin de **sécuriser la gare routière du Lycée Alexandre Denis** qui génère une fréquentation importante aux heures de pointe, un aménagement a fait l'objet en 2023 d'études qui ont suspendu la mission de maîtrise d'œuvre en raison notamment de problèmes de cavités. **Des travaux d'accès et de consolidation du sol** par la Région Île-de-France, estimés à 1,7 M€ TTC, sont en effet indispensables avant la poursuite du projet. En 2024, une recherche concernant des travaux réalisés à proximité a été effectuée, ce qui a permis de définir une perspective en deux temps, sur deux étés consécutifs, pendant les congés scolaires : une 1^{re} phase pour combler les cavités et consolider le sol, et une 2^{de} consacrée aux travaux de voirie et réseaux.



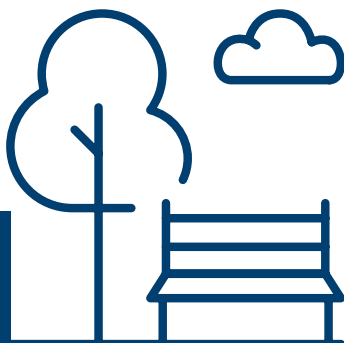
Embellir le cadre de vie

UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR SUR LE PARVIS DES COMMUNAUTÉS

Afin d'adapter le milieu urbain au changement climatique et d'améliorer le cadre de vie des habitants ainsi que l'accueil des administrés, la CCVE a décidé de créer un îlot de fraîcheur sur l'esplanade située devant son siège, son Espace France Services et la médiathèque communale. Le projet prévoit notamment :

- la plantation d'arbres et d'arbustes,
- l'installation de bancs, de chaises, d'un appui vélo et d'un point d'eau,
- la création d'une zone centrale ombragée.

En 2023, elle a mandaté le cabinet ING Paysage pour une mission de programmation, puis engagé en 2024 une concertation avec les élus communaux. La réalisation des travaux est prévue à l'automne 2025 après consultation des habitants lors d'une réunion publique.



Budget
80 648 € TTC

**EN 2024, DES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS
DANS DIFFÉRENTES STRUCTURES
DE LA CCVE DONT :**



SIÈGE,
installation
de bornes de
recharges pour
les véhicules
électriques



CONSERVATOIRE
de Ballancourt-
sur-Essonne,
remplacement
du revêtement
du sol de la salle
de danse



**MÉDIATHÈQUE
LAZARE CARNOT**
de la Ferté-Alais,
remplacement
de l'alarme, mise
en conformité
incendie...



**HALLE
DES SPORTS**
à Champcueil,
remplacement du
système d'alarme,
réfection de
l'auvent



**AIRES D'ACCUEIL
DES GENS DE VOYAGE**

La gestion des trois aires d'accueil
confiée à la société SG2A-L'HACIENDA/
SERCOL, a été renouvelée en mai 2024.

Ces aires comportent :

- 12 places à Ballancourt-sur-Essonne,
- 20 à Mennecy
- 12 à Itteville.

En 2024, elles ont accueilli
131 familles

Des services publics plus proches de vous

En
chiffres



6 856

usagers
(+ 12 % par rapport
à 2023)



2 363

rendez-vous gratuits
et confidentiels



1 126

utilisateurs de
l'Espace multimédia

ESPACE FRANCE SERVICES : UNE FRÉQUENTATION EN CONSTANTE CROISSANCE

Implanté au siège de la CCVE, l'Espace France Services (EFS) propose une offre de services de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. De la simple information à l'accompagnement de l'utilisateur dans des démarches spécifiques, il s'appuie sur un réseau de partenaires et des outils numériques.



DES PERMANENCES EN ITINÉRANCE AJUSTÉES

Pour permettre aux personnes rencontrant des difficultés à se déplacer de bénéficier d'une aide administrative de proximité et accompagner les personnels communaux dans la gestion de situations complexes, des permanences en itinérance sont mises en place depuis 2023. Tenant compte des besoins réels, ce dispositif a été déployé à 9 communes en 2024. 114 administrés ont été reçus sur rendez-vous dans leur commune.

9 PARTENAIRES PRINCIPAUX



D'autres partenaires hors contractualisation sont également présents à l'EFS.



19

permanenciers
et 2 conseillères



NOUVEAU

L'ENTRAIDE NUMÉRIQUE

Pour développer la pratique usuelle du numérique, le conseiller numérique de l'EFS a proposé en 2024 une nouvelle animation. Son but : ancrer les connaissances acquises lors d'ateliers et créer une entraide entre participants. La première session a regroupé plus de 20 participants à la médiathèque de la Ferté-Alais autour de thèmes tels que les paiements en ligne, l'IA, les blogs.



Renforcer l'accès aux soins



STRUCTURER ET COORDONNER L'OFFRE DE SANTÉ

Favoriser l'installation de professionnels

La priorité du territoire demeure l'installation de nouveaux professionnels pour faire face à la prise en charge de nouveaux patients, diminuer les délais de rendez-vous et **lutter contre la désertification médicale** liée aux départs en retraite. Débuté en 2023, le travail d'investigation et de réseautage engagé par la CCVE s'est poursuivi en 2024 par **la conduite d'une étude de terrain qualitative à destination des étudiants en médecine** de 3^e cycle ayant réalisé leur stage d'internat auprès d'un médecin généraliste du territoire.

Résultats : une meilleure connaissance du profil de ces étudiants et la confirmation du choix des axes de travail, à savoir le soutien à la mobilité et à l'hébergement. En parallèle, le service a déployé des prises de contact au sein de plusieurs réseaux professionnels et s'est investi dans le groupe de travail lancé par Centr'Aider en vue de l'élaboration d'un guide des aidants de l'Essonne.

ADHÉSION AU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

La CCVE a intégré en 2024 le RfVS, un réseau d'excellence et d'envergure nationale regroupant 118 villes et intercommunalités qui œuvre pour l'amélioration continue d'une politique santé. Un lieu précieux d'échanges de pratiques, d'expériences et d'informations.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

- Signature d'une convention avec l'association Essonne Mobilités pour faciliter la mobilité des internes sur le territoire
- Attribution d'une indemnité de déplacement aux étudiants en médecine effectuant un stage auprès d'un médecin généraliste du territoire
- Organisation de temps d'accueil réunissant internes, maîtres de stage universitaire, partenaires...



9 000 €

pour le diagnostic
santé dont 3 000 € à
la charge de la CCVE



13 536 €

de contribution pour l'accueil
de près de 200 patients du
territoire sur la cabine de
télémédecine à Mennechy

Accompagner nos aînés



183 794 €

accordés
aux associations
d'aide à domicile



9

intervenantes
à domicile



911

personnes aidées
entre le service
intercommunal
et les partenaires
associatifs
soutenus par la
CCVE

LE CAFÉ DES AIDANTS

Organisé par le CLIC, le café des aidants accueille chaque mois à Cerny une dizaine de personnes pour une séance encadrée par une psychologue. La CCVE se charge de diffuser l'information afin de permettre aux aidants de bénéficier de cet accompagnement.

Le service communautaire d'aide à domicile (SAAD) contribue pleinement à **l'accompagnement des seniors et à leur maintien au domicile**. Régulièrement formés, les agents d'intervention ont effectué 9 300 heures et parcourus un total de plus de 21 000 km en 2024. Chaque année, une enquête de satisfaction est réalisée auprès de ses usagers pour évaluer et améliorer la qualité des prestations proposées, l'accueil et le suivi de chaque personne accompagnée.

L'activité des **partenaires associatifs** présents sur le territoire (ASAMDTA, ASAD, ASAMPA et CLIC) est restée stable, soutenue financièrement par la CCVE à hauteur de 183 794 €.

Par ailleurs, la CCVE est accompagnée financièrement par le Département dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyen, à hauteur de 15 038 € par mois. Arrivé à échéance fin 2024, le CPOM sera prorogé en 2025.



SEMAINE BLEUE

Du 30 septembre au 3 octobre 2024, 300 personnes ont participé à la Semaine bleue, organisée par la CCVE et la commune de Mennecy. Au programme : informations sur l'aide à domicile, le transport solidaire, les démarches administratives accompagnées par l'Espace France Services, représentation théâtrale sur les enjeux du vieillissement, ateliers (réveil musculaire, dépistage diabète et remise de kit santé, espace diététique, atelier mémoire, vélo smoothie).

Permettre l'insertion des jeunes en difficulté



4 383

entretiens individuels
et collectifs



192

jeunes entrés
en emploi



133

jeunes entrés en
formation, alternance
ou scolarité



396

jeunes entrés
en diagnostic
approfondi

À Ballancourt, la Mission Locale des 3 Vallées assure l'accueil, le suivi et l'accompagnement personnalisé des jeunes du Val d'Essonne de 16 à 25 ans en recherche d'insertion sociale et professionnelle. Elle intervient dans les domaines de la recherche de formation, l'emploi, la santé, le logement, la mobilité et les démarches juridiques. Une permanence délocalisée renforce ce service à Mennecy. En 2024, 542 jeunes de 15 à 24 ans étaient inoccupés dans le Val d'Essonne, soit autant qu'en 2023.

zoom

sur...

**L'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Entrées dans le dispositif

Diagnostic approfondi : **396**

PACEA (Parcours d'accompagnement
contractualisé vers l'emploi et l'autonomie) : **172**

Contrat d'Engagement Jeune : **96**

Suivi délégué : **52**

FSE (Fonds social européen) : **22**

Taux d'insertion : 55 %

OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ 18/25 ANS

Cette opération met en relation les employeurs et les jeunes âgés de 18 à 25 ans en recherche d'emploi d'été ou étudiant. Organisée le 27 mars 2024 par l'EFS en partenariat avec France Travail de Corbeil et la ML3V, elle a attiré 78 personnes. Pour cette édition, 10 entreprises étaient présentes tandis que 6 partenaires informaient les jeunes sur les différents dispositifs existants, donnant lieu à un total de 197 entretiens.

Développer la culture

UN PROJET CULTUREL AMBITIEUX POUR LE TERRITOIRE

Avec le soutien du Département, la CCVE s'est inscrite dans une **démarche de politique culturelle** en cohérence avec les autres politiques du territoire (sociale, économique, environnementale...). Pour ce faire, un Contrat territorial de Développement Culturel est en cours d'élaboration. Durant l'année 2024, **des ateliers de concertation ont été organisés avec les techniciens et élus du territoire**, sur les thèmes de « l'offre culturelle en Val d'Essonne » et « faire collectif pour la culture en Val d'Essonne ». L'état des lieux s'est poursuivi avec le recensement des équipements culturels existants sur le territoire.

Prochaines étapes :

- **poursuivre** les ateliers de concertation,
- **finaliser** l'état des lieux et le diagnostic,
- **favoriser** le développement de l'offre culturelle en direction des publics éloignés de la culture,
- **développer** le travail avec de nouveaux opérateurs culturels.

DES ÉVÉNEMENTS POUR PETITS ET GRANDS

En partenariat avec la Compagnie Atelier de l'Orage, la CCVE a organisé le festival « **Les Hivernales** » autour du théâtre burlesque. 30 classes élémentaires du Val d'Essonne ont participé avec enthousiasme à des ateliers sur ce thème.

Le 17^e **Printemps des contes**, consacré à l'olympisme et au sport, a rassemblé 170 collégiens et lycéens, 80 jeunes enfants, accompagnés d'assistantes maternelles et de responsables des relais petit enfance, 50 personnes accueillis à la Médiathèque du Val d'Essonne pour la clôture de cette édition.



« CINÉ PLEIN AIR » AU GOLF DE CHEVANNES

62 spectateurs ont assisté à la projection du film « De toutes nos forces » dans un cadre exceptionnel.



JOURNÉE DU MATRIMOINE ET DU PATRIMOINE

En partenariat avec l'association Ballancourt au fil du temps, une balade autour des figures féminines et masculines ballancourtoises a été organisée le 22 septembre 2024.

Son but : valoriser les personnes illustres de la commune. Pour clôturer cette journée, un concert 100 % féminin a été donné au conservatoire du Val d'Essonne.

Dans le cadre du **Festi'Val Essonne**, des initiations au breakdance ont ravi petits et grands, en présence de Stéphane Sabotinov, danseur de renommée internationale.

Le succès est toujours au rendez-vous avec « **Les concerts de poche** ». Au programme : un concert de la pianiste Rania Debs et du guitariste Antonio Fruscella devant 226 spectateurs à Champcueil, un atelier autour des percussions accueillant 1 parents et très jeunes enfants, des ateliers de danse percussive brésilienne, pour des adolescents de l'IME et les élèves de CM1-CM2 de Vayres-sur-Essonne qui ont présenté avec émotion leur travail en première partie du concert et des journées d'ateliers « Musique en Mouvement ».

Rendez-vous incontournable, **la Fête de la science** avait cette année pour thème « Océan de savoirs ». Du 30 septembre au 4 octobre, des ateliers de sensibilisation scientifiques à la protection des milieux aquatiques ont été proposés par les Petits Débrouillards à 289 élèves d'écoles primaires, de collèges et d'un lycée. Puis à Cerny, les tout-petits ont assisté à un spectacle immersif « Le petit bois des larmes » par la compagnie AMK.

L'apprentissage et la pratique des arts



375

inscriptions pour la
saison 2024-2025



770

élèves de 32 classes
maternelles et
élémentaires en
apprentissage et
découverte, dans 6 écoles

Lieu incontournable d'enseignements artistiques sur le territoire, le Conservatoire du Val d'Essonne propose une quarantaine de disciplines aux enfants (à partir de 2 ans) ainsi qu'aux ados et adultes.

Une étape importante a été franchie en 2024 : le vote du projet d'établissement par le conseil communautaire le 24 septembre. Ce projet définit la philosophie générale de l'établissement, les axes d'évolution et de développement, la stratégie d'intervention ainsi que les différents moyens financiers,

matériels et humains nécessaires à son fonctionnement.

Ses principaux enjeux : proposer une formation artistique de qualité dans les domaines de la musique, de la danse, de l'art dramatique et des arts plastiques, doter le conservatoire d'une mission de pôle ressources et d'éducation artistique et de citoyenneté.

PRINCIPALES REPRÉSENTATIONS EN 2024

- Concert de nouvelle année (musiques de film), le 20 janvier
- Concert Musiques Actuelles, le 30 mars
- Printemps de Baulne : du 24 au 26 mai, mettant à l'honneur le violoncelle accompagné du piano et du clavecin
- Spectacles de fin d'année : les 8 et 9 juin, sur le thème du sport
- Concert de Noël : le 14 décembre, réunissant professeurs et chorale gospel



Dynamiser l'offre de lecture publique



1 130
emprunteurs
(dont 722 adultes
et 352 enfants)



32 120
entrées



49 802
documents,
25 jeux vidéos et
48 jeux de société
accessibles



704

enfants et 584 adultes
présents lors des
activités culturelles

Depuis le transfert de la médiathèque Lazare Carnot à la CCVE en 2023, l'équipe composée de 5 agents a réalisé un travail de redynamisation de l'équipement. Résultats :

- au 1^{er} septembre 2024, une première phase d'élargissement des horaires d'ouverture a été mise en place,
- des actions culturelles ont été organisées au sein de la médiathèque, sous la forme de rendez-vous réguliers (Sam'di des petites histoires, club de lecture adulte, ateliers créatifs...) et d'un temps fort autour du polar,
- des actions éducatives hors les murs ont été amorcées à partir de novembre telles que des lectures dans le cadre du Festival Vir'volt.

zoom sur...

PERSPECTIVES 2025

- Poursuite de l'élargissement des horaires d'ouverture
- Renforcement des actions éducatives dans les communes qui ne disposent pas de médiathèque
- Inscription du Printemps des contes dans des actions culturelles partagées avec l'ensemble des médiathèques sur le Val d'Essonne
- Développement des axes de travail en concertation avec les médiathèques sur le Val d'Essonne
- Rédaction du PCSES (le Projet Scientifique Culturel Educatif et Social) et du schéma intercommunal de lecture publique pour une présentation en instances et un vote par les élus de la CCVE
- Développement des fonds documentaires en fonction des nouveaux publics accueillis



Encourager les pratiques sportives

L'année 2024 a été marquée par le recrutement de 4 agents chargés d'assurer la gestion de la Halle des Sports à Champcueil et le gymnase Nikola Karabatic à Mennecy. Afin de répondre au mieux aux attentes des différents acteurs (scolaires, sportifs...), une planification mutualisée de ces 2 établissements ainsi qu'un recensement des besoins des associations communautaires ont été réalisés.



4 ÉVÉNEMENTS AUTOUR DES JO

- Les Olympiades scolaires sur le savoir nager
- L'accueil de la délégation japonaise de nage synchronisée
- La venue de deux sportifs de haut niveau dans deux établissements scolaires (Sam Avezou, vice-Champion d'Europe d'escalade, au collège de Champcueil et David Sombé, vice-champion du monde du relais 4 x 400 m, à l'école de D'Huison-Longueville)
- Le Festi'Val à Champcueil



SUCCÈS CONFIRMÉ DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Soutenues par la CCVE, plusieurs manifestations, organisées par les communes du territoire, ont réuni un grand nombre d'adeptes :

- Un sourire pour la vie à Leudeville (2 000 participants)
- Fun Run à Champcueil (2 404 participants)
- Octobre Rose à Mennecy (4 800 participants)
- La Sein Vrainoise à Saint-Vrain (2 000 participants)
- La Ronde des Etangs à Vert-le-Petit (700 participants)

Aquastade du Val d'Essonne :

une fréquentation en hausse



244 510

visiteurs



1 360

séances pour
les élèves
du primaire



1 050

séances pour
les élèves
de collèges



1 428 340 €

de recettes

En 2024, la fréquentation de l'Aquastade a augmenté de plus de 10 %, avec 244 510 usagers (contre 221 327 en 2023).

Pour améliorer son attractivité, un **programme de redynamisation commerciale** sera présenté en 2025, avec un ajustement des horaires d'ouverture et une nouvelle approche d'exploitation du site (équipements et offre d'animations).

Pour **favoriser l'apprentissage de la natation des tout-petits**, l'Aquastade a proposé des parcours pour les bébés nageurs, pour les enfants à partir de 4 ans (le « Ludimania ») ainsi que le « Ludinage » à partir de 5 ans. Ces activités ont connu une hausse de 11 %.

zoom

sur...

DES ACTIVITÉS DE REMISE EN FORME DE PLUS EN PLUS PRISÉES

Le fitness et les sports associés ont connu une progression très marquée de plus de 45 % en 2024, avec une préférence pour le body combat, le body pump et le yoga.

Promouvoir les activités touristiques et de loisirs

UN PROGRAMME VARIÉ

La CCVE a proposé en 2024 un programme diversifié d'animations touristiques pour :

- faire découvrir et valoriser les atouts du territoire,
- sensibiliser à la préservation des richesses du Val d'Essonne,
- mettre en avant le savoir-faire local,
- encourager au « consommer local ».



Au menu :

- **Balade de la biodiversité** à Fontenay-le-Vicomte, pour découvrir les écosystèmes et les marais.
- **Deux descentes en canoë** sur la rivière Essonne.
- **Balade** à Ballancourt-sur-Essonne, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine.
- **Rand'automne** semi-nocturne, à Cerny, dans le cadre de la Fête de la Science.

La CCVE a également contribué à la réussite de la 51^e édition du **Meeting aérien « Le Temps des Hélices »** qui a attiré 40 000 visiteurs, en lui attribuant une subvention de 15 000 €.



24 000 €

alloués au Fonds
de concours
« Petit patrimoine
touristique »



52 827 €

perçus au titre
de la taxe
de séjour

À

venir

PATRIMOINE CONNECTÉ

Le projet Patrimoine connecté, en partie financé par le Conseil Départemental, a été revu en 2024 et sera déployé en 2025. Chaque commune sera équipée d'un pupitre qui présentera 2 QR Code, l'un dirigeant l'utilisateur vers une page numérique présentant le patrimoine et l'autre vers une application de jeu de piste gratuite.





RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE

Porté par la CCVE depuis 2013, le Fonds de Concours « Petit Patrimoine Touristique », doté d'un montant de 24 000 €, vise à mettre en valeur le petit patrimoine local, encourager et récompenser les actions de restauration et de sauvegarde, et renforcer l'identité patrimoniale du territoire.



En 2024, cinq communes en ont bénéficié :

- Cerny, pour la restauration du lavoir communal (6 000 €),
- Mennecey, pour la restauration du mur du presbytère (6 000 €),
- Ballancourt-sur-Essonne, pour la rénovation et la mise en valeur du blason communal (985 €),
- Baulne, pour la réfection de la toiture de l'église Saint-Etienne (4 610 €),
- Chevannes, pour la rénovation de l'église Saint-Pierre Saint-Symphorien (4 989 €).



PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC ESSONNE TOURISME

En 2024, la CCVE a renouvelé son partenariat avec Essonne Tourisme qui lui permet de partager des informations avec les acteurs du tourisme et de travailler collectivement sur des sujets communs. Des actions ont été mises en place telles que l'événement « Echappées » qui avait pour thématique cette année le sport, en lien avec les JO.



Communauté de Communes du Val d'Essonne

Parvis des Communautés - BP 29
91610 Ballancourt-sur-Essonne
ccve@ccvalessonne.com
01 64 93 21 20

valessonne.fr

  @CCValEssonne